

# CHARTRE DE BIEN-TRAITANCE

## Qu'est-ce que la bientraitance ?

- C'est accompagner le résident dans le respect de son bien-être, sa liberté, sa dignité et son autonomie.
- C'est établir un climat de confiance pour une meilleure prise en soin.
- C'est l'accueillir et lui offrir une écoute bienveillante.

## NOS ENGAGEMENTS

**1- Le respect et la tolérance :** Nous respectons le résident. Nous protégeons son intimité. Nous sommes bienveillants vis-à-vis de ses différences et de son vécu.

**2- L'ouverture d'esprit :** Par la reconnaissance et un regard compréhensif, nous aidons les résidents à conserver une meilleure estime de soi.

**3- La patience :** Nous respectons le rythme des résidents. Nous sommes patients face à leurs difficultés d'adaptation à la vie collective.

**4- La qualité de vie :** Nous nous employons à assurer la qualité de vie des résidents. Nous sommes attentifs au respect de l'hygiène. Nous luttons contre la douleur.

**5- La politesse :** En toute circonstance, nous gardons notre calme et nos distances professionnelles. Nous restons toujours corrects avec les résidents.

**6- L'empathie :** Nous établissons un climat de confiance avec le résident et sa famille. Les relations restent professionnelles. Malgré cela, elle ne sont pas dénuées de gestes et de paroles chaleureuses.

**7- La disponibilité :** Nous faisons ce qui est en notre pouvoir pour rester disponibles à tout moment à la demande des résidents. Nous sommes à l'écoute de tous les modes d'expression.

**8- La sécurité :** Nous veillons à la sécurité des résidents. Nous mettons en place les moyens recommandés pour assurer la sécurité tout en maintenant le meilleur confort.

**9- La communication :** Nous nous engageons dans une relation d'aide dont la parole et le regard sont les meilleurs atouts.

**10- La considération :** Nous sommes attentifs aux besoins des résidents. Nous travaillons en collaboration avec les familles sur les choix, le consentement et sur les habitudes et l'histoire de vie. Pour cela nous établissons un projet de vie personnalisé pour chaque résident.

**11- La confidentialité :** Nous sommes attentifs à la sécurité des données personnelles et médicales. Nous respectons le secret professionnel.

**12- Conscience professionnelle :** Par le travail en équipe, par la formation et la promotion des valeurs éthiques, nous nous engageons à respecter cette charte.